



EID MUBARAK
BANK OF AFRICA VOUS SOUHAITE UNE BONNE FÊTE

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
www.boafogo.com

Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui!



www.perspectiveinfo.com/lemedium



www.lemedium.info

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0448 du 11 au 17 Mai 2021- Prix : 250 F CFA

INTERVIEW / PROFESSEUR AYEWOUDAN :
"La vitalité du paysage médiatique togolais est certainement un baromètre de la liberté de presse" **P.5**



Prof Akodah Ayéwouadan

ECONOMIE:

SANDRA JOHNSON plaide pour une maturité relativement longue des dettes des pays africains



P.3

Mme Sandra Ablamba Johnson, Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence de la République.

DIASPORA :
Le Guichet Diaspora lancé par Robert DUSSEY **P.2**



Prof Robert Dussey, chef de la Diplomatie togolaise.

JUSTICE/ARNAQUE AU NOM DE HAUTS MAGISTRATS :
Kodjo Gnambi Garba annonce l'ouverture d'une enquête judiciaire



Kodjo Gnambi Garba

P.2

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!

Offrez vous **La fibre** Togocom à **10000 F CFA** (à partir de 25.000 F CFA)

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants!

Promo valable du 5 Mai au 7 Juin 2021. Offre soumise à conditions.

Météo du jour

Matin:
Partiellement nuageux
24°C

Après-midi:
Partiellement nuageux
31°C

EDITO

Voyager pour découvrir

S'il est un exercice fastidieux qui permet à l'Homme de s'ouvrir sur le monde, de se faire et se parfaire, de découvrir autre chose que des ingrédients de son milieu naturel, c'est bien le voyage.

Voyager c'est s'ouvrir au monde, aux choses existentielles nouvelles. Voyager, c'est quitter son milieu immédiat et aller vers

Voyager, c'est se questionner, se laisser découvrir soi-même. Voyager c'est explorer ses propres limites et faire ce travail sur soi.

En s'ouvrant au monde, on se connaît mieux. Les forces et les faiblesses, les qualités et les défauts se laissent découvrir aisément, sans difficultés.

Nous devons, en notre qualité d'être pensant, changeant et mouvant, nous remettre continuellement en cause. Nous devons chercher à nous améliorer. Et pour ce faire, seul ce voyage qui demeure cet exercice d'ouverture sur d'autres horizons, nous donne la clé, l'opportunité de nous améliorer en apprenant d'autrui, des autres cultures, d'autres manières d'agir et de réagir.

Crédo TETTEH

JUSTICE/ARNAQUE AU NOM DE HAUTS MAGISTRATS :

Kodjo Gnambi Garba annonce l'ouverture d'une enquête judiciaire

Des individus véreux, avides de gain facile, dissimulés dans des toges de hauts magistrats, tentent d'extorquer de l'argent à des tiers, pour des fins ne relevant que de leur crapuleuse imagination. C'est ce que condamne, avec la dernière vigueur, le procureur général près la Cour d'appel de Lomé, à travers un communiqué datant du 07 mai 2021.

"Depuis quelques temps, des individus peu scrupuleux se présentant, tantôt comme monsieur Kodjo Gnambi Garba, procureur général près la Cour d'appel de Lomé, tantôt comme monsieur Poyodi Essolissam, procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé, récla-



Kodjo Gnambi Garba

ment des sommes d'argent à des tiers en prétendant que les sommes réclamées sont destinées, soit à couvrir les frais de procédure pour

des affaires, disent-ils, pendantes en justice, soit pour aider les magistrats dont les noms sont évoqués, supposés être en détresse ",

pose le communiqué.

Le procureur général fait observer que " les acteurs judiciaires cités çà et là ne sont impliqués ni de près ni de loin dans ces sollicitations indues ". Il ne s'agirait, en réalité, que des cas d'arnaque, c'est pourquoi Kodjo Gnambi Garba condamne " vigoureusement ces comportements irresponsables et délictueux ", et en appelle à la vigilance de tous pour " éviter de faire le jeu de ces délinquants qui n'ont pour seul souci que le gain facile ". Le communiqué précise qu'une enquête judiciaire est ouverte en vue de démasquer ces délinquants et leur faire subir la rigueur de la loi.

Source : afrikdepeche.com

DIASPORA : Le Guichet Diaspora lancé par Robert DUSSEY

Le Guichet Diaspora et le programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025, effectifs depuis hier. Lancé par le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, la mise en place du Guichet Diaspora, vise à mettre, à la disposition des Togolais de l'Extérieur, une plateforme flexible et inclusive capable de répondre aux demandes et attentes des Togolais de l'Extérieur, porteurs de projets, et d'accompagner la mise en œuvre du programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025.

On précise que ce "guichet diaspora" est l'organe technique d'appui du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur qui élabore des mesures et des stratégies en vue d'inciter et d'encourager les Togolais, résidant à l'étranger, à réaliser des projets au Togo, à attirer des investissements vers notre pays et ainsi participer au développement économique, social et cul-



turel du Togo et promouvoir son rayonnement dans le monde. Il est chargé, en outre, d'inciter l'épargne des Togolais de l'Extérieur aux fins d'investissement au Togo, de favoriser l'émergence de groupes d'investisseurs au sein de la communauté togolaise de l'étranger, de mobiliser des investisseurs et autres partenaires internationaux.

Pour l'année 2021, deux projets phares du plan d'actions seront mis en oeuvre : le recensement des Togolais de l'Extérieur et le répertoire des entrepreneurs et des

investisseurs issus de la diaspora. Au titre des années 2022 et 2023, le programme d'actions vise à mettre en œuvre divers projets, notamment : la plateforme de placement des Togolais de l'Extérieur dans les structures publiques nationales et internationales et dans les multinationales, les outils de suivi des contributions et de facilitation des projets et des investissements de la diaspora au Togo (l'Observatoire de la Diaspora Togolaise, le Guide des facilitations aux projets des Togolais de l'Extérieur au service

du développement, le Guide des Dispositifs d'appui et d'accès aux financements), un Incubateur dédié à la diaspora togolaise, une plateforme d'appui aux partenariats portés par la diaspora togolaise dans le cadre de la coopération décentralisée avec les communes togolaises et d'autres programmes internationaux ainsi que la préparation de la création du Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX).

Robert DUSSEY a rappelé l'importance de l'implication plus adéquate des Togolais de l'Extérieur dans le processus du développement, comme le préconise la vision qui sous-tend la Feuille de Route du gouvernement en faveur de la diaspora togolaise présentée le 1er avril 2019. Pour illustrer les enjeux liés aux apports de la Diaspora togolaise, le Ministre DUSSEY a mentionné l'évolution des transferts financiers, représentant près de 8% du PIB et estimés à 451 Millions de dollars US en 2018, 458 Millions de dollars US en 2019 et 441 Millions de dollars US en 2020.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

LE MEDIUM
Médias d'Information et de Communication

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Credit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

ECONOMIE: SANDRA JOHNSON plaide pour une maturité relativement longue des dettes des pays africains

Il n'est de secret pour personne que les pays africains croulent sous les dettes. Et chaque année, ils sont obligés, non seulement de payer les dettes, mais aussi les intérêts de la dette. Ces derniers alourdissent énormément la charge pour les gouvernements.

Intervenant lors du lancement du think thank "A New Road", dont elle est membre, la semaine dernière dans la capitale ivoirienne, la Ministre, Secrétaire Générale de la Présidence, Sandra Johnson, a relevé que la dette, ou du moins, le coût de la dette, constitue l'élément pilier du surendettement des pays africains. En effet, entre 2013 et 2017, par exemple, le taux d'intérêt de la dette des pays africains est passé de 4% à 12%. Il le sera davantage dans les années à venir.

Par Ali SAMBA

Avec la crise de la pandémie de la Covid 19, les pays africains, notamment le Togo, ont eu recours à des emprunts de toutes sortes pour faire face aux conséquences de la maladie. Selon le ministère de l'économie et des finances, le niveau d'endettement public du pays s'est établi à 59,4% du PIB en 2020, contre 51,9% en 2019. Cette augmentation de l'endettement public est portée aussi bien par la dette extérieure (+30,8%) que par la dette intérieure (+8,8%). Pour 2020, on estime la dette publique du Togo à plus de 2 500 milliards de FCFA. " Nous ne sommes pas responsables de la crise Covid-19, mais nous serons obligés à travailler dur pour pouvoir payer une dette dont nous



Mme Sandra Ablamba Johnson

ne sommes pas responsables ", fait remarquer la Ministre.

Le poids de cette dette a induit l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD) de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) relative au report du remboursement de la dette publique. L'initiative court pour le moment jusqu'à fin Septembre 2021 et pourrait être étendue jusqu'à la fin de l'année 2021. Un répit de courte durée pour les pays.

Au vu de la situation, Sandra Johnson plaide pour une réflexion endogène, en lien avec le rôle que doit jouer le secteur privé, un partenaire stratégique, qui a des ressources et qui accompagne les Etats dans leurs besoins. " Ce ne sera pas un partenariat public-privé qui sera créateur de dettes, mais plutôt un soutien au développement, à la croissance ", dit Sandra Johnson. Ayant été aux commandes de la Cellule de l'amélioration du climat des affaires ces dernières années, on estime qu'elle sait de quoi elle parle.

D'ailleurs, ce partenariat public-privé est en bonne place dans la



Photo de famille des participants

feuille de route du gouvernement que déroule en ce moment l'équipe du Premier Ministre Victoire Dogbé. Un cadre de concertation de partenariat public-privé sert de plateforme pour des discussions fréquentes sur la mise en œuvre des engagements pris par chaque partie. Ces discussions sont une occasion de rapports plus ouverts et plus francs entre les deux parties. Car pour le secteur privé, les entreprises doivent évoluer dans un cadre assez propice pour les affaires et lui permettre de participer pleinement à la réalisation des objectifs de développement du Togo.

Le gouvernement ne dit pas le contraire. C'est pour cela que depuis quelques années, des mesures courageuses d'allègement fiscal à l'endroit du secteur privé sont prises. Frappé de plein fouet par la pandémie du coronavirus, tout le monde a pu observer les diverses actions du gouvernement envers le secteur des entreprises et des opérateurs économiques. Cette année encore, la loi de finances exercice 2021 comporte des innovations qui visent la promo-

tion de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires.

Pour la Secrétaire Générale de la Présidence, les réflexions doivent se poursuivre sur la capacité des deux parties à faire du secteur privé, ce partenaire stratégique avec qui on se parle, on se comprend, parce qu'il a les ressources et accompagne les Etats.

En rappel, "A New Road" est une organisation apolitique à but non lucratif de haut niveau ayant comme membres fondateurs, entre autres, le Ministre et ancien Secrétaire général de la Présidence française Hubert Vedrine, l'ancienne Ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de France, Directrice One France, Najat Vallaud-Belkacem, le Ministre du tourisme et des loisirs de Côte d'Ivoire, Siandou Fofana, le Ministre de l'Economie et des finances du Bénin, Romuald Wadagni, le Directeur du Centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini et la Fondatrice de Global sovereign advisory Anne-Laure Kiechel.

POLITIQUE: DMK, à qui le tour de l'exil choisi

On y voit clair maintenant dans la stratégie post-électorale de la DMK. Tout ce bazar orchestré depuis plus d'une année pour se retrouver finalement réfugié dans un froid polaire d'un pays nordique ? Pauvre de Mgr Kpodzro et de son parasite Marc Mondji! Pauvre surtout de Mgr Kpodzro, qui s'est laissé embobiner dans une affaire rondement menée par une clique d'esprits malveillants et qui le laissent tomber aujourd'hui en lui proposant de vivre loin de chez lui, loin de sa famille, loin de ses amis, loin de sa terre natale. A son âge ? Et à quelle fin ? Il faut être vraiment cynique pour envoyer ce vieux grabataire dans ce froid sibérien. Entre nous, quels risques court Mgr Kpodzro dans ce pays, au soir de sa vie, qu'il ne les a courus tout au long de sa vie ?

Depuis cette rocambolesque arnaque politique, que ne cesse d'ailleurs de dénoncer Jean Pierre Fabre de l'ANC, qui mettait en scène le vieux prélat adoubant Agbéyomé Kodjo comme candidat unique de l'opposition, qu'a fait le pouvoir en place pour menacer la vie de Mgr Kpodzro ? Bien au contraire. Il a été protégé à chaque fois que la situation sécuritaire le commande. Combien de fois les

Forces de l'Ordre n'ont-ils pas protégé son domicile en proie à des menaces d'invasion des jeunes de l'opposition en désaccord avec ses choix ? N'a-t-on pas vu Mgr Kpodzro faire tranquillement les 100 pas à l'entrée de l'Ambassade de France à Lomé, le temps qu'il faut avant qu'il ne déguerpisse ? N'est-ce pas la Police qui l'a ramené chez lui quand ses forces l'abandonnaient en face de l'Ambassade des USA au Togo où il tentait vainement d'y pénétrer ?

Les exemples foisonnent à volonté de ce que l'archevêque métropolitain à la retraite n'est aucunement menacé dans son pays. Tout le cinéma, servi aux gens après leur cuisante défaite du scrutin de Février 2020 et les comédies dignes d'un concert party du regretté mémoire Kokouvito qui s'en sont suivies après la consolidation des résultats par la Cour Constitutionnelle, n'étaient personne dans ce pays. Mais alors, ce n'est pas une année plus tard, quand Faure Gnassingbé est en proie à des défis énormes pour le bien-être des Togolais, que la menace sur Mgr Kpodzro deviendra si grande au point de l'envoyer en Suède. Il faut l'avouer, la DMK nage en plein délire. C'est méchant de leur part.

De toute façon, on les comprend! Ayant perdu sur tous les tableaux, dame Kafui Adjagbo et ses acolytes s'efforcent pour trouver la petite bête qui peut nuire à l'image du Togo et couvrir le Président de la République et son gouvernement d'opprobre. Elle parle d'exfiltration comme si le prélat et son compagnon d'infortune, Marc Mondji, étaient en résidence surveillée ou séquestrés dans un endroit inconnu quelque part dans ce pays. C'est à la fois triste et désolant, car personne, ni au Togo, ni dans le monde entier ne peut "gober" une telle ineptie. En quelle qualité Mgr Kpodzro et son appendice de Marc Mondji constituent-ils, une menace pour le pouvoir dans ce pays ? Un seul constat : Kafui Adjagbo prend ses rêves pour des réalités. Rien d'autres! Cette histoire d'exil de Mgr Kpodzro est de toute façon un pétard mouillé, comme l'était celui de Messan Agbéyomé Kodjo qui prend du bon temps dans son champ de maïs quelque part.

Finalement, on comprend que, ne pouvant plus tenir devant ceux qu'ils ont berné et qui leur demandent des comptes jusqu'à présent, ils ont choisi, à la DMK, de prendre la poudre d'escampette sous de fallacieux prétextes pour se soustraire des



Mgr Fanoko Kpodzro

invectives de ce qui leur reste de militants. A leur aise. Car la majorité de ceux qui ont cru à leur conte de fée ont vite fait de déchanter et de regarder vers d'autres horizons. Les plus honnêtes ont reconnu leur erreur et s'en veulent d'avoir été embarqués dans une aventure sans lendemain. Les tentatives de Fulbert Attissouh pour essayer de maintenir une certaine flamme ne prend pas. Avec la dame Kafui Adjagbo, ils pensent aussi, peut être déjà, au choix de leur destination d'exil. Ils ont déjà trois ambassadeurs "outside" qui les accueilleront à bras ouverts. Quand ils seront fatigués un jour, ils regagneront tranquillement la terre de leurs aïeux, que certains de leurs frères s'époumonent à mettre en valeur pour le bonheur de tous. Il en est ainsi de la vie des Nations. Cela s'appelle le sacrifice.

Ali SAMBA

Zozo

DERNIÈRE ÉTAPE DE LA DÉCENTRALISATION

ELECTIONS REGIONALES

Concertation nationale des acteurs politiques

Une nouvelle réunion de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP) s'est déroulée jeudi sous la présidence du ministre de la Décentralisation, Payadowa Boukpepsi, ministre de l'Administration territoriale.

Les échanges ont porté sur l'organisation d'élections régionales. Elles pourraient avoir lieu cette année ou en 2022.

Ce cadre de discussion regroupe des représentants des partis de la majorité et de l'opposition.

Source : @Republicoftogo.com

RISQUES D'INONDATIONS AU NORD-TOGO, ALERTE LA MÉTÉO



Vigilance pendant la grande saison de pluies qui débute en juin dans le nord du pays. C'est ce qu'a laissé entendre mercredi la Direction générale de la météorologie nationale (DGMN), après l'examen des prévisions saisonnières agro-hydroclimatiques.

"Au niveau du Grand Nord, on aura en matière de quantité de pluie, une situation qui ira de normale à excédentaire", explique le Directeur général des services météorologiques, Latifou Issaou, avant de préciser que "la saison pluvieuse démarra et prendra fin tardivement". Par ailleurs, il faudra aussi craindre des débordements au niveau des principaux bassins du pays (Oti, Mono et Lac Togo).

Les services météo fournissent régulièrement des informations pour l'agriculture ou encore la protection civile. Des réformes y sont d'ailleurs annoncées, afin de renforcer la qualité des prévisions, et transformer à moyen terme la Direction actuelle en une Agence nationale.

Source : @Republiquetogoalaise.com

ZOZO

LES TOGOLAIS ONT L'EMBAR-RAS DU CHOIX



Depuis un an, le Togo compte deux brasseries. L'historique BB (Groupe Castel, 3 sites de production) et la petite nouvelle, SNB (Société Nouvelle de Boissons).

L'avenir dira si le marché est assez large pour deux entreprises concurrentes. La SNB, à l'occasion de son premier anniversaire, a affiché l'ambition de se tourner vers l'export. Selon ses responsables, la demande serait forte au Bénin, au Burkina-Faso et au Mali.

BB, de son côté, ne se contente pas de produire de la bière, mais aussi des sodas (Coca Cola, Fanta, Sprite ...) et de l'eau minérale. La brasserie distribue également du vin.

Source : @Republicoftogo.com

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LE TOGO PARTAGE SON EXPÉRIENCE



Le Directeur de l'Agence nationale de sécurité alimentaire du Togo (ANSAT), Ouro-Koura Agadazi a partagé cette semaine l'expérience togolaise lors de la conférence internationale sur le système ouest-africain de stockage de sécurité alimentaire.

L'événement, organisé par la Cedeao, était l'occasion de faire le point sur la situation régionale et de plancher sur les défis.

Le Togo a opté très tôt pour la stabilisation des prix des produits agricoles, a rappelé le responsable, avant d'expliquer : "le stock de sécurité alimentaire basé sur la stabilité des prix permet d'une part de satisfaire les besoins des populations, et d'autre part d'assurer de meilleurs revenus aux petits producteurs".

Dans les faits, l'ANSAT prédit d'abord le niveau de production agricole, jauge ensuite les quantités de récoltes qui seront mises à la disposition des consommateurs, puis entrevoit les exportations. A l'occasion, elle ouvre ses réserves, soit pour couvrir d'éventuels besoins, soit pour desserrer l'étau spéculatif entretenu par certains commerçants.

Une technique qui a permis au pays, selon l'ancien patron du secteur agricole, de stabiliser les prix de façon concertée depuis une dizaine d'années, et d'enregistrer d'importantes quantités d'excédents céréaliers.

Source : @Republiquetogolaise.com

ECONOMIE : Menace sur la filière café

A la fin de la rencontre de l'ACRAM à Lomé le 30 Avril dernier, tous les participants sont unanimes sur la menace qui pèse sur le café de la zone. " Si des mesures ne sont pas prises pour soutenir la production, la filière café, dans l'espace ACRAM, pourrait connaître une situation catastrophique ", prévient Anselme Gouthon, le responsable de l'ACRAM en lien avec le thème de la réunion : " Post Covid-19, quelle approche pour la résilience de la filière Café Robusta en Afrique ?".

Par Koudjoukabal

Pour l'ACRAM, la chaîne de valeur du Robusta doit donc être sauvée. A en croire le ministre du commerce, Kodjo Adédzè, les contraintes engendrent la désorganisation de ce secteur et la démotivation des producteurs qui n'hésitent pas, dans certains cas, à convertir leurs vergers en d'autres spéculations notamment le soja et la noix de cajou.

Des approches de solutions s'expérimentent tout de même depuis quelques temps. Le partenaire ITC a formé des points focaux et experts nationaux, dans le cadre du Programme ACP/UE 2020- 2024,



Le café

qui vise à contribuer à la promotion des cafés Robusta africains en améliorant la productivité, la compétitivité et les alliances commerciales ; des réunions techniques ont été tenues. Grâce à la facilitation apportée par l'OIF, l'ACRAM a signé avec l'Association vietnamienne du café et du cacao (VICOFA), en décembre 2016, un mémorandum d'entente de collaboration sur toute la chaîne de valeur du café Robusta, c'est-à-dire la production, la transformation et la commercialisation. Les deux parties ont échangé plusieurs délégations à l'occasion des fêtes de

café, organisées au Vietnam et en Afrique. De même, l'ACRAM veut mener un projet pilote visant à améliorer la productivité et la qualité de la culture du café robusta dans une région à cibler au Gabon, grâce au partage d'expertise et savoir-faire vietnamiens, dans un cadre de coopération sud-sud.

En cette année 2021, l'OIF invite l'ACRAM à la première mission économique et commerciale, du 11 au 20 octobre, dans la partie Asie Pacifique de l'espace francophone, précisément au Vietnam et au Cambodge. Un mécanisme de

coopération novateur serait discuté et établi pour rendre effectifs et efficaces le mémorandum d'entente et surtout le projet pilote du Gabon appelé à être élargi aux autres pays. On informe que l'OIAC travaille également sur un partenariat avec Afreximbank, pour la mise en place d'une facilité spéciale pour le café. Objectif : stimuler la productivité, la production et la qualité du café en Afrique.

Au Togo, toujours pour sauver les producteurs, le gouvernement a indiqué qu'il procède à la mise en place de conditions favorables à l'émergence des entreprises agricoles le long des chaînes de valeurs, notamment du café et du cacao, et à la structuration de leurs acteurs avec des instruments de contractualisation, tels que les contrats entre acteurs et les contrats-programmes entre le gouvernement et les organisations des deux filières. " Des actions démarrées en 2019 ont permis l'émergence de coopératives de production de jeunes plants de caféiers et de cacaoyers, de coopératives de production pour l'installation de nouvelles plantations et de prestations de services avec l'implication des organisations de la société civile " fait-on savoir.

ECONOMIE : Hausse de 2,4% des bénéficiaires des crédits de SFD en 2020

Au 31 décembre 2020, 77 institutions de microfinances se partagent les clients au Togo. Selon les statistiques de la BCEAO, le nombre de membres, bénéficiaires ou clients des SFD du Togo s'est établi au 31 décembre 2020 à 3,25 millions contre 3,12 millions au 30 septembre 2020. le nombre de points de services (institutions de base et guichets ou antennes) est de 565 contre 567 le trimestre précédent, soit une diminution de 0,4%. Le taux de bancarisation élargi, calculé en rapportant le nombre de personnes physiques âgées de plus de 15 ans, titulaires de comptes de dépôts ou de crédits ouverts dans les banques, la poste, le trésor et les SFD s'établit à 78,5% en 2019, contre 73,3% en 2018. La contribution du secteur de la microfinance à cette performance ressort, respectivement, à 53,3% et 48,6% sur les deux (2) années. " Cette évolution témoigne des efforts des acteurs financiers, notamment les SFD, dans le renforcement de l'inclusion financière au Togo ", affirme-t-on à la BCEAO.

Le montant de l'épargne ou des dépôts (232.565 millions) est en hausse de 2,2% par rapport au trimestre précédent où il était ressorti à 227.573 millions CFA. En glissement annuel, les dépôts ont connu une hausse de 10,4%. Au niveau de l'UMOA, les dépôts collectés par les SFD ont augmenté de 1,7% au cours du quatrième trimestre 2020, en passant de 1.623.087 millions de FCFA au 30 septembre 2020 pour s'établir à 1.650.473 millions de FCFA à fin décembre 2020. L'encours de crédits des SFD du Togo s'établit, quant à lui, à 179.724 millions à la fin du trimestre contre 173.733 millions, trois mois plus tôt, soit une hausse de 3,4%. En glissement annuel, les cré-



Une commerçante de fruits

ditions ont connu une hausse de 0,5%. A l'échelle communautaire, l'encours de crédits des SFD est en hausse de 5,2% d'un trimestre à l'autre, en passant de 1.579.318 millions de FCFA en septembre 2020 à 1.662.171 millions au 31 décembre 2020.

Au Togo, l'analyse de la répartition du financement des SFD, par secteur d'activité, laisse apparaître une prédominance des secteurs "Commerce, Hôtels et Restaurants" (58,6%), "Agriculture, élevage, chasse, pêche, sylviculture, pisciculture et aquaculture" (13,8%), "Immobilier" (12,2%), "Autres" (5,8%), "Autres Services Divers" (4,1%), "Transports, entrepôts et Télécoms" (3,5%), "Assurances, services aux entreprises" (0,3%), "Électricité, gaz, eau" (0,2%) et "Industrie extractive" (0,2%). Les concours au secteur secondaire "Industrie manufacturière" représentent 1,2% des crédits octroyés. Par terme, les financements du secteur sont essentiellement à court terme (70,3%), à moyen terme (19,7%) et le long terme est de 10,0%. A propos de la tarification des services offerts par les SFD, selon les informations recueillies au 31 décembre 2020, les taux d'intérêt débiteurs annuels oscillent entre 5,0% et 24,0% au

Togo. Quant aux taux d'intérêt créditeurs annuels servis sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients, ils varient dans un intervalle allant de 3,5% à 7,0%.

Concernant la situation du secteur par rapport aux règles prudentielles, de manière générale, au 31 décembre 2020, une seule (1) institution respecte l'ensemble des ratios prudentiels régissant le secteur de la microfinance au Togo, soit un taux de 4%. Les ratios de limitation des risques auxquels est exposée une institution et de limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit sont respectés par l'ensemble des SFD article 44. Le ratio de liquidité est respecté par vingt-deux (22) institutions soit 88%. Les ratios de limitation des risques pris sur une seule signature et le financement des immobilisations et des participations, sont respectés par vingt-et-un (21) institutions, soit 84%. La limitation des prises de participations est respectée par vingt-quatre (24) institutions, soit 96%.

Ainsi, pour le ratio de capitalisation, la norme minimale de 15% est respectée par dix-neuf (19) SFD sur un total de vingt-six (26), soit 73%. Les SFD ont indiqué avoir recours à des parts sociales privilégiées et à des

ressources subordonnées pour renforcer leurs fonds propres. La couverture des emplois à moyen et long termes, par les ressources stables fixée à au moins 100%, est respectée par cinq (5) structures, soit 19% du total des SFD de grande taille. La situation pays ressort à 69,10%. Le ratio de liquidité est respecté par vingt-deux (22) structures, soit 85% des SFD de grande taille, tout comme au trimestre précédent. Les institutions devront veiller à l'amélioration de la qualité du portefeuille et au renforcement du contrôle interne en vue d'une meilleure maîtrise de l'activité.

Par rapport aux indicateurs de performance l'analyse porte sur les SFD (article 44) qui, au regard de leur poids, sont assez représentatifs du secteur. Aucun de ces SFD ne respecte la totalité des normes fixées pour apprécier la qualité du portefeuille, le niveau d'activité, l'efficacité et la productivité des moyens, la rentabilité et la gestion de l'actif des institutions du secteur. Le SFD le plus performant est conforme pour dix-huit (18) des vingt-et-un (21) indicateurs financiers et le moins performant compte seize (16) normes non respectées.

En rappel, le secteur de la microfinance au Togo a enregistré une (01) nouvelle demande d'agrément au cours du 4ème trimestre 2020. Aucune nouvelle autorisation d'exercer n'a été octroyée et aucun retrait d'agrément n'a été opéré. Par ailleurs, la demande d'agrément d'une institution a été rejetée. Ainsi, au 31 décembre 2020, le paysage de la microfinance est composé de 77 institutions dont 6 réseaux regroupant 85 structures. En dénombrant par nature juridique, le secteur de la finance décentralisée comprend 70 IMCEC (institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit), 4 associations et 3 sociétés.

INTERVIEW / PROFESSEUR AYEWOUDAN :

"La vitalité du paysage médiatique togolais est certainement un baromètre de la liberté de presse"

A l'occasion de la célébration de la journée de la liberté de la Presse, le ministre de la communication et des médias, Akoda Ayéwouadan, a indiqué, dans les colonnes de notre confrère l'UNION, qu'il n'y a aucun journaliste en prison, ni tué au Togo, quand bien même le pays a régressé de quelques places dans le baromètre de Reporter sans frontières (RSF). Pour le ministre la liberté de presse, c'est d'abord un encadrement textuel. Elle est une des principales libertés publiques reconnues et consacrées par les textes fondateurs du Togo et mis en application, notamment par le Code de la communication et de la presse du 7 janvier 2020. " C'est également un principe mis en application au quotidien et qui se traduit par un paysage médiatique foisonnant. En effet, selon des données actualisées, 221 journaux ont une existence légale au Togo, 92 radios y sont autorisées, de même que 9 chaînes de télévision. Il y a 28 sites web en mode écrit, ayant une existence légale, 4 web radio autorisées et 4 web tv autorisées. Cette diversité favorise la pluralité et la liberté de ton que l'on peut constater, tant sur la forme que sur le fond, de l'ensemble de la production médiatique ", fait savoir le ministre qui précise quand même que, la liberté de presse demeure une construction permanente au Togo et des écueils persistent qu'il faut s'attacher à aplanir. Nous vous proposons quelques morceaux choisis de cette interview.

Le dernier rapport de Reporters sans frontières a clairement montré que le Togo a régressé de quelques points. Cela voudra dire formellement que les journalistes togolais sont un peu menacés dans l'exercice de leur profession. Qu'est-ce qui justifie cet aspect de la chose ?

Je me réjouis de ce que Reporter Sans Frontières ait pu noter qu'il y a eu au Togo 0 journaliste emprisonné et 0 journaliste tué. Notre pays a, pour la première fois, été classé 83ème par RSF, et quelques années après, nous pouvons constater, sur la courbe qui nous a menés au 74ème rang aujourd'hui, que chaque année de progrès est quasi automatiquement suivie d'une année de recul.

Cela devrait nous interroger. Nous travaillons justement avec RSF pour comprendre les motivations de ce nouveau classement. Nous nous sommes entendus sur les points d'évolution et leur traduction en actes ne devrait pas tarder. Toutefois, il est important de rappeler qu'aucune liberté n'est sans limite. La volonté d'encadrer la liberté, qui est celle de la presse, ne saurait être perçue comme une menace. Ce qu'il est important de relever, c'est que le gouvernement togolais est résolument engagé dans la création des conditions favorables à l'enracinement d'une presse libre et responsable. L'organe de régulation qu'est la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et l'Observatoire Togolais des Médias, l'entité autorégulatrice, ont pour mission, de protéger la liberté de la presse justement.

Depuis que vous avez pris les rênes de cet important ministère, vous ne cessez de faire croire, à chaque fois que l'occasion vous est donnée d'en parler, que la presse togolaise sera encore plus libre, professionnelle et utile. Et pourtant...on assiste à des journalistes sanctionnés, avertis ; un retrait de récépissé à un organe ; des interpellations de professionnels de médias, sans que vous n'ayez dit mot. Qu'est-ce qui ne va pas ?

Le cahier des charges du département de la communication et des médias comporte une ambition importante, qui est celle de la professionnalisation des médias et leur inscription au cœur du développement de notre pays.

Cette ambition, nous la portons au quotidien et les différentes actions qui sont menées doivent être lues à l'aune de celle-ci. Comme je le disais tout à l'heure, la liberté doit être encadrée pour le bien de tous et c'est la



Prof Akodah Ayéwouadan

responsabilité de l'État de veiller à cet encadrement. Notez du reste que la dépenalisation du délit de presse au Togo est une réalité depuis 2004, même si sa compréhension par les uns et les autres reste aléatoire. En conséquence, le cadre dans lequel les délits de presse sont punis est défini par la loi. Cependant, les violations flagrantes du code de la presse et du code d'éthique et de déontologie du journaliste, que la presse s'est, elle-même donnée, doivent-elles rester impunies ?

Dans un État de droit, la loi s'applique à tous, et c'est justement l'un des engagements les plus forts de la presse, faire en sorte que les textes de la République s'appliquent à tous sans parti pris. Dès lors, lorsque l'on assiste, comme vous le dites, à des journalistes sanctionnés, avertis ; un retrait de récépissé à un organe ; des interpellations de professionnels de médias, l'on est, bien souvent, que dans l'expression de la responsabilité de l'État. Il ne m'appartient alors pas d'apprécier, dans un sens comme dans l'autre, les décisions d'une autorité administrative indépendante et a fortiori de justice.

Comment pensez-vous remonter la pente pour que le secteur soit véritablement sain, à tout point de vue ?

Il est important de préciser que le département ministériel dont j'ai la charge ne peut s'ériger en donneur de leçons sur la manière dont la presse nationale doit fonctionner. Il me semble que les acteurs clés, les premiers acteurs d'une presse respectable, sont les journalistes.

De par leur crédibilité et leur professionnalisme, ils imposent une considération et valorisation qui vont de soi lorsque les deux facteurs sont réunis. Pour ce qui est de l'assainissement du secteur de la presse, il s'agit d'un véritable challenge. Il en va ainsi, parce qu'il mobilise tous les

acteurs, que ce soient les journalistes de la presse privée et publique, les autorités de régulation et d'autorégulation, l'État à travers le ministère de la communication, et des médias. Nous n'avons en vrai qu'un rôle de médiation, d'accompagnement et de formation, entre autres. Il nous faut des organes de presse plus professionnels, viables économiquement, et qui participent pleinement à la construction de notre pays.

Par exemple, aujourd'hui notre paysage médiatique est constitué en grande majorité de généralistes. Il me semble que nous devrions travailler pour aller vers des médias thématiques. La spécialisation des journalistes et des médias est un enjeu crucial. Lors des nombreux échanges que j'ai eus avec les journalistes, il est apparu clairement que tant que tout le monde continuera à faire la même chose, de la même manière et dans le même chronogramme, il sera difficile d'avoir des sociétés de presse viables.

De grandes aventures technologiques nous attendent avec le passage au tout numérique notamment. Il faudra être prêt. Soyons dans l'anticipation, nous nous éviterons ainsi toute surprise désagréable.

Vous parlez aussi très souvent du professionnalisme de la presse privée. Vous êtes sur quelle piste ?

La presse togolaise est très ambitieuse. Pour aller plus loin, il lui faut certainement sortir des sentiers battus. Elle doit s'exprimer, son ambi-

tion, en termes de vision et d'objectifs à atteindre, palier après palier, et en s'en donnant les moyens.

D'abord, nous nous attelons avec l'aide de partenaires comme la France sur des projets comme le PROFAMED, le projet de formation et d'appui au secteur de l'audiovisuel et des médias, à mobiliser des moyens pédagogiques. Ceux-ci permettent à plusieurs journalistes, en activité, de compléter leur cursus universitaire. Cette approche est complétée par des formations continues au fil de l'année.

Ensuite, des moyens financiers sont mobilisés. L'aide de l'État à la presse est le premier outil qui permet d'accompagner les organes de presse. Nous œuvrons à l'effectivité du Fond de soutien à la presse, qui devra permettre de changer de braquet quant à l'accompagnement des journalistes. La presse togolaise est appelée à une profonde mutation, qui doit permettre aux organes de presse de se transformer en sociétés de presse comme l'énonce le nouveau Code de la presse, et ainsi s'offrir une marge de manœuvre plus importante sur le plan financier. Nous avons foi en ce que cette mutation puisse permettre à la presse de franchir de nouvelles étapes. Nous ne sommes qu'environ huit millions d'âmes pour un nombre, à mon avis, trop important d'organes de presse. Combien de nos concitoyens lisent la presse ? Faut-il continuer à créer des organes de presse ? Pourquoi ne pas envisager la rationalisation de l'existant et évoluer ensemble vers des groupes de presse, avec des ressources humaines et financières mutualisées ? La couverture de l'actualité nationale, ainsi que celle de nos régions, ne sera que plus aisée et plus pragmatique, garantissant un meilleur retour sur investissement.

Qu'en sera-t-il de l'aide de l'État à la presse...pour la presse privée ?

L'aide de l'État à la presse, il faut le rappeler, est une contribution de l'État à l'édification d'une presse professionnelle et autonome. Elle n'est pas destinée à remplacer les recettes des organes de presse. La presse privée est régie par la liberté de commerce et d'industrie.

Cependant, au regard de la contribution importante de la presse à l'édification de la démocratie, l'État soutient ces organes par cette aide. Les réflexions sont continues entre les faitières des organes de la presse et l'État pour envisager les pistes d'amélioration du soutien de l'État. L'aide de l'État à la presse n'est pas la piste unique, les formations, les colloques, sont autant de pistes envisagées.

Zozo

PETIT BUDGET, MAIS GRANDES AMBITIONS



Avec la décentralisation, les communes doivent s'assumer et apprendre les règles de la gestion locale. Avec plus de 200.000 habitants, la commune de Golfe 3 (Lomé) est l'une des plus importantes. A la manoeuvre, le maire Kamal Adjayi, un ingénieur financier.

Vous dirigez l'un des communes de la capitale. Une situation particulière Golfe 3 a des spécificités. Elle est à la fois très résidentielle - de nombreux étrangers y vivent - et administrative. Elle accueille en effet la présidence, la Primature, l'Assemblée nationale, l'OTR, l'université de Lomé et plusieurs ambassades.

Quelles sont vos grands projets ?

Nous voulons contribuer, à une échelle locale, à la réduction de la pauvreté et au développement de la commune. Il faut amplifier les actions et programmes initiés par l'Etat.

Il faut placer les actions de notre mairie au cœur des attentes de nos habitants. Il y a l'environnement, la digitalisation, la création d'emplois, notamment pour les jeunes, lutter contre les inégalités, attirer les sièges sociaux des grandes entreprises.

La numérisation est une priorité. Nous sommes en train de doter l'ensemble de nos services de systèmes informatiques interconnectés qui permettent de prendre rapidement en charge les requêtes des usagers et de gérer la commune au mieux. Dans ce domaine, nous avons reçu un appui du PNUD

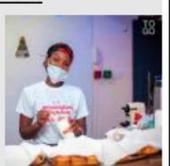
Quel est votre budget annuel ?

Question délicate. Nous avons des besoins énormes compte tenu des caractéristiques de Golfe 3. Toutefois, nous sommes l'une des communes les moins loties du Grand-Lomé. Notre budget pour cette année est d'un peu plus d'un milliard de Fcfa. Difficile de lever des taxes locales. C'est donc compliqué. Cette situation n'affecte pas notre motivation et nos ambitions.

Source : @Republicoftogo.com

TRÈS CHAUD DEVANT !

Se faire livrer un petit déjeuner complet au bureau ou à la maison. Rien de plus simple.



Un express, un cappuccino, un jus d'orange naturel et des croissants chauds, MOB s'occupe de tout. Pour assurer les livraisons, MOB (pour My original breakfast) s'appuie sur la plateforme Kaba.

Source : @Republicoftogo.com

REPUBLIQUE TOGOLAISE
INFO
CORONAVIRUS
Pour toute information contactez le numéro vert
111
Appel gratuit, 24h/24 et 7 jours sur 7

Zozo

NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE AU BUTODRA

BUTODRA

Bureau Togolais du Droit d'Auteur

Quelques semaines après avoir tenu ses élections, le Bureau Togolais du Droit d'Auteur (BUTODRA) dispose d'un nouveau conseil d'administration. La nouvelle équipe a été officiellement installée jeudi par le ministre de la culture. Composée de représentants élus des artistes (dont un humoriste, une première), et de représentants de différents départements, la nouvelle équipe dirigée par N'daam Gnazou dispose d'un mandat de 2 ans. Entre autres missions, la défense des droits et la gestion des intérêts des auteurs, qui sont les créateurs des œuvres de l'esprit.

D'importants défis attendent le nouveau conseil, a rappelé Kossi Lamadokou : "Il s'agit de réussir à faire vivre de leurs métiers tous les artistes togolais, d'élargir leurs sources de perception des recettes, puis de dématérialiser le mode de perception de ces recettes pour éviter les fuites de capitaux" a-t-il entre autres précisé. Le BUTODRA, créé il y a près de 30 ans, dispose de sept agences sur le territoire, et doit prochainement faire l'objet d'une actualisation.

Source : @Republiquetogolaise.com

L'EXPORTATION DE LA FERRAILLE COLLECTÉE AU TOGO EST SUSPENDUE



Au Togo, "l'exportation de la ferraille et des sous-produits ferreux collectés à l'intérieur du territoire national est suspendue jusqu'à nouvel ordre". La décision a été prise via un arrêté interministériel signé par les ministres de l'économie, de la promotion de l'investissement, et du commerce.

Cette mesure devrait permettre notamment de renforcer l'industrie locale du fer, qui s'est enrichie de nouveaux acteurs, et qui, en plus de contribuer à l'emploi, veut faire du pays, un des meilleurs producteurs de produits ferreux recyclés de qualité dans la sous-région.

Au Togo, la collecte et l'exportation des produits ferreux et de leurs sous-produits (cuivre, acier, aluminium, etc.) a connu un important essor ces dernières années.

Source : @Republiquetogolaise.com

PAS D'ARRÊT DES TRAVAUX



La réhabilitation de la RN2 se poursuit. Des rumeurs circulent sur l'arrêt du chantier. Information démentie par la direction des Travaux publics.

Les deux sociétés de TP attributaires du marché (CRBC et Soroubat) assurent les travaux à un rythme normal.

La RN2 va de Lomé à la frontière béninoise.

Source : @Republifotogo.com

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : MéToCoB et l'OTR outillent les acteurs des médias sur ces mécanismes

Une trentaine d'acteurs des médias des régions Centrale, de la Kara et des Savanes, ont été outillés sur la fiscalité et "les mécanismes de lutte contre la corruption". Organisé du 06 au 07 mai 2021 à Kara par l'association des Médias Togolais contre la Corruption et le Blanchissement (MéToCoB), en collaboration avec l'Office

Togolais des Recettes (OTR), cette formation a permis de renforcer les capacités des participants en matière de traitement des informations relative à la fiscalité au Togo, la corruption, le blanchissement d'argent, les fraudes de tout genre, en vue de mieux informer les populations.

Pendant deux jours, la trentaine



La table d'honneur au lancement des travaux de l'atelier

de participants ont été formés sur, non seulement, la réglementation fiscale en vigueur au Togo, mais

aussi, et surtout, sur les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la corruption et les compétences des organismes publics intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo.

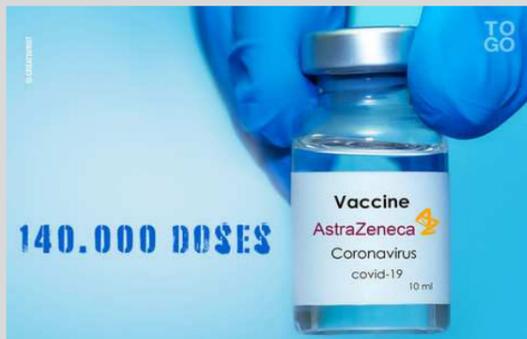
Selon la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia), l'économie togolaise perd environ 10 milliards d'euros sous forme de pots-de-vin, payés par des particuliers et des entreprises.

Notons qu'en décembre dernier, une table-ronde, organisée à Lomé par des organisations de la société civile togolaise, avait permis d'établir un diagnostic et d'ouvrir des pistes d'action. Et toute personne coupable d'acte de corruption est passible, selon la gravité de l'acte, de peines d'emprisonnement allant d'un à cinq ans, conformément à l'article 208 du Code pénal.

@macite.com

COVID 19 : Imminence de la deuxième dose

De nouvelles doses de vaccin AstraZeneca viennent d'être réceptionnées par le gouvernement. Ces 140 000 doses permettront d'inoculer la deuxième dose pour ceux qui en avaient déjà reçue. Ce lot de vaccin vient s'ajouter à celui qui existe déjà et qui permet la vaccination depuis le Mars 2020. Il s'agit de 201 000 doses d'AstraZeneca et de 200 000 doses de Sinovac. Selon la coordination nationale de la riposte à la pandémie, les doses de Sinovac ne sont pas encore utilisées.



semaines, on observe une courbe descendante des cas de contamination qui augure d'un lendemain meilleur si la tendance se poursuit. Les mesures prises à l'aéroport de Lomé, vis-à-vis des voyageurs en provenance de

l'Inde et de l'Afrique du Sud, dont les variantes sévissent, contribuent à ne pas exposer le pays à ces virus d'un nouveau genre.

Quoiqu'il en soit, les Togolais doivent continuer de pratiquer les mesures barrières pour que la situation redevienne normale sous peu et que chacun puisse vivre comme il le souhaite.

L'arrivée de ce nouveau lot d'AstraZeneca est une bouffée d'air pour ceux qui ont déjà eu la première dose et qui attendent impatiemment la seconde. Il y a une semaine, ils étaient plus de 17 000 personnes.

Cependant, depuis quelques

#CQFS

L'utilisation de la caisse enregistreuse facilite la tenue de la comptabilité.

Office Togolais des Recettes - OTR | Canal OTR | +228 90 99 41 01 | 8280



TOGOCOM CELEBRE EN GRANDE POMPE LE 61^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU TOGO



Lomé, le jeudi 06 mai 2021

Togocom a célébré le 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Togo en déployant des actions commerciales inédites à destination de toute la population Togolaise. Une façon pour elle de marquer cette date historique pour la nation Togolaise en communiant avec fierté, enthousiasme et engouement auprès de tous ses abonnés.

Pour ce faire, Togocom a initié deux promotions inédites, mis à contribution ses ambassadeurs et organisé pour le plus grand bonheur de ses abonnés d'une part et de toute la population togolaise, d'autre part un concert spécial « Santrinos Raphael » riche en couleurs et à la hauteur de la célébration. C'était l'occasion pour Togocom de réitérer son engagement à accompagner les togolais dans les moments forts d'appartenance et de cohésion autour de valeurs communes.

Au programme de cette célébration du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo :

- Une promo Pack Ablodé 61
- Une promo spéciale forfait data 1Go à 150F cfa
- Une capsule vidéo Inbox ambassadeurs et acteurs culturels Spécial Indépendance
- Un concert spécial live Santrinos Raphael

Une promotion spéciale Pack Ablodé 61 ?

Togocom a lancé une promo spéciale pack Ablodé 61, composé d'un forfait data de 61Go, d'une sim 4G et d'un smartphone F1Max 4G à 38.000 F CFA seulement pour tous ses abonnés pour l'occasion. Cette promotion est encore valable jusqu'au 10 Mai 2021.

Une promo spéciale forfait data 1Go à 150F cfa

1 Go à 150F, une innovation de taille et une première au Togo. Une offre promotionnelle unique en son genre qui a marqué le 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Togo, la promo a offert en souscription 1Go de forfait data à 150F cfa valable 1h et suscité un engouement énorme auprès de sa clientèle. La priorité de TOGOCOM consiste à rendre la connexion haut débit accessible au plus grand nombre à un coût accessible à toutes les bourses.

Une capsule vidéo Inbox ambassadeurs Togocom et acteurs culturels Spécial Indépendance

Quatre capsules vidéo « Inbox spécial indépendance », fun et ludiques dédiées aux internautes avec les ambassadeurs Togocom à l'honneur : Océane Amé Codjia, Professeur Abawoé, Santrinos Raphael et d'autres acteurs culturels togolais qui ont partagé leur culture générale du Togo tout en adressant également leurs vœux et souhaits pour le rayonnement du Togo.

Un concert spécial « Santrinos Raphaël »

Le concert spécial « Santrinos Raphaël » offert par Togocom à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo retransmis en direct sur la page Facebook officielle Togocom, a donné un ton particulier à la célébration. Les ambassadeurs ont presté sur le concert live riche en couleurs avec la participation d'autres artistes à savoir : J-Gado, K-Roll, Lord Carlos, Cécile Méba, Noire Velours. Un concert placé sous le signe du respect des gestes et des mesures barrières édictées par le gouvernement Togolais. A cet effet, le message était concis « Tous unis contre la Covid-19 » !

Le concert live spécial « Santrinos Raphaël » offert par Togocom a enregistré en simultanée plus de 32.000 vues cumulées ; plus de 5 000 partages ; plus de 9800 commentaires favorables, plus de 3 500 likes et plus de 2 700 vues instantanées durant le direct.

Tarik Boudiaf, Directeur Commercial Groupe Togocom : « A travers cette célébration du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo, nous avons réaffirmé notre appartenance aux valeurs qui font le Togo et notre ambition demeure la mise à disposition d'un réseau de communication fiable partout au Togo. Pour ce faire, nous pouvons compter sur l'implication et le dévouement des femmes et des hommes du Groupe qui maintiennent jour après jour le lien entre les populations, les entreprises, et les différents pôles économiques. »



À propos de TOGOCOM

Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanvè - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg   



LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 F CFA**
~~25 000 F CFA~~

Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom ou auprès de nos commerciaux itinérants !

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

 @togocom.tg |  @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

EID MUBARAK



**BANK OF AFRICA VOUS SOUHAITE
UNE BONNE FÊTE**